



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Honduras

Question écrite n° 69148

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les agressions perpétrées contre des défenseurs des droits de l'homme au Honduras. Il aimerait savoir quelles mesures pourraient être prises pour aider les défenseurs des droits humains à poursuivre leurs activités malgré les menaces et les agressions dont ils sont la cible.

Texte de la réponse

La situation des droits de l'homme au Honduras a connu depuis quelque temps des améliorations que les bonnes conditions des dernières élections ont illustrées. Le rapport d'Amnesty International 2001 relève d'ailleurs que le gouvernement a dédommagé les manifestants blessés en 1999. Le gouvernement hondurien a décidé de réformer son système judiciaire et sa police, malgré les difficultés que ces deux institutions rencontrent devant l'augmentation de la criminalité. La réforme du système judiciaire connaît des avancées réelles : la Cour suprême a été dépolitisée et un conseil anti-corruption constitué de magistrats et de personnalités indépendantes doté de réels pouvoirs a été mis en place. Le droit des femmes progresse et les minorités sont désormais mieux respectées. La France, aux côtés de l'Union européenne, développe avec les autorités honduriennes une politique de coopération qui vise à renforcer l'Etat de droit et la démocratie. La délégation régionale du Service de coopération technique internationale de police, basée à San Salvador, a mis en place une formation destinée à la nouvelle police nationale civile, en pleine restructuration. La France poursuivra ces actions, jugées essentielles pour la défense des droits de l'homme et la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69148

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6547

Réponse publiée le : 28 janvier 2002, page 435